

REFERENTIEL DE COMPETENCES

Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel
Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie
Repérer les potentialités de la personne
Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités
Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
Prendre soin et veiller au bien être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers
Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités
Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée
Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement
Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression
Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien
Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur
Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun
Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences
Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité
Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné
Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention
Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention
Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté
Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels
Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité
Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien

Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage
Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels
Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives
Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement
Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service
Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention

Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l' inclusion dans son environnement
Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque
Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels
Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions
Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation

Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux
Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
Se questionner sur sa posture professionnelle
Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention
Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels
Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne

Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne
Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement
Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé
Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques
Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement
Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées
Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation
Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences